

# LE COURRIER DE L'ALLIER

TELEPHONE

BUREAUX : 13, RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, MOULINS

TELEPHONE

## L'ARMISTICE

### La Délivrance de l'Alsace-Lorraine

**Les premières Mesures de M. Mirman**  
M. Mirman, commissaire de la République en Alsace-Lorraine, vient de promulguer un arrêté aux termes duquel il prévient, sur tout le territoire qu'il administre, l'obligation de rétablir les anciennes dénominations françaises, considérant qu'il est urgent de faire disparaître le marouflage sous lequel l'autorité allemande s'efforçait de dissimuler les moeurs et les traditions françaises.

En vertu de cet arrêté, les communes, et dans celles-ci les rues et boulevards qui existaient avant 1870, reprendront leurs anciens noms; les commerçants arboreront leurs enseignes d'autrefois, ou du moins une traduction des nouvelles. Les inscriptions funéraires seront rétablies et à l'avenir rédigées dans la langue que la famille aura choisie.

Toutes entreprises commerciales, industrielles ou autres qui aura été contrainte par les autorités allemandes d'adopter une firme allemande, est invitée à reprendre son ancienne appellation.

En outre, il est enjoint aux maires et aux autorités de supprimer tous emblèmes, inscriptions, et, d'une façon générale, tout signe extérieur qui rappelle la domination allemande.

**Proclamation du Maire de Metz**  
M. Prevel, maire de Metz, vient de lancer la proclamation suivante:

Appelé, par le gouvernement de la République et la confiance de mes concitoyens, à occuper le poste de premier magistrat de la cité, je veux que mon premier acte soit d'adresser à la population messine indigène un salut cordial.

Notre chère ville de Metz vit des temps historiques inoubliables. Après la trahison d'annexion et 48 années d'oppression par une nation qui n'a jamais eu l'honneur de comprendre et qui ne connaît qu'un principe: « La force prime le droit », après quatre années d'un régime ignominieux de terreur pendant lesquelles était un crime de parler la langue maternelle, les vaillants soldats alliés nous ont enfin apporté la délivrance et la liberté dans les plis du drapeau français qui flotte pour toujours sur nos murs. Honneur et merci à ces braves!

Notre joie est immense et légitime. Nous ne laissons pas cependant griser par elle et sachons rester dignes de la sympathie du monde entier, qui nous regarde. Vous êtes Français de cœur, c'est-à-dire que vous saurez être calmes et nobles, et je compte sur vous tous pour m'aider dans ma tâche et rendre mon travail facile. Quant à moi, mon dévouement vous est acquis et vous me reverrez toujours prêt à vous prouver.

Et vous, Allemands d'origine, qui êtes aussi habitants de Metz et comme tels soumis à mon administration, peut-être vous remémorerez-vous avec frayeur ce qui vous attend. J'ai été, en 1914, une des premières et nombreuses victimes de la brutalité de votre gouvernement, qui n'a pas eu honte de faire jeter dans les infâmes prisons et de les traiter ignominieusement, de paisibles citoyens qui s'étaient toujours montrés respectueux de vos lois.

Ce qu'on dirait que d'un rêve de vengeance ne serait pas légitime aujourd'hui? Mais, je tiens à le dire, nous sommes Français et en France on place au-dessus de tout le devoir, l'équité de la justice.

Vous êtes mes administrés, je vous traiterai loyalement comme tels. Je ne vous demande pas d'hypocrites manifestations d'un patriotisme français que vous n'avez pas. Je veillerai à la sauvegarde de vos droits légitimes jusqu'à conclusion du traité de paix qui fixera votre sort définitivement.

Juste-à, je ne vous demande qu'une chose, c'est de rester dignes, vous aussi, et de méditer dans la retraite sur votre situation de vaincus, moyennant quoi vous pourrez jouir de toute la liberté qui est l'essence de la France. Mais, à ceux qui ne suivraient pas cette méthode, je donne ici un solennel avertissement.

Si qu'il se soit d'entre vous s'avisé de provoquer des troubles, d'exciter la population ou de la narquer et d'occasionner des désordres de quelque nature que ce soit, je saurai procéder à une répression énergique et implacable. Les auteurs de désordres seront immédiatement arrêtés et déferés au conseil de guerre et ils apprendront à leurs dépens que en France la liberté n'existe pas à la sévérité nécessaire au maintien de l'ordre.

Allemands habitants de Metz, n'oubliez pas que nous sommes encore sous le régime de guerre et que la loi martiale et le conseil de guerre restent en vigueur.

Ne vous exposez pas à faire connaissance avec eux, il vous en coûterait.

Vive la France! Vive la République!

Le Maire de Metz,  
PREVEL.

Metz, le 23 novembre 1918.

**La Conférence de la Paix**  
LA DÉLÉGATION DES ETATS-UNIS

On mande officiellement de Washington que M. Wilson sera le chef de la délégation américaine à la conférence de la paix. La délégation comprendra M. Lansing, le colonel House, M. Henry White, ancien ambassadeur en France et en Italie, le général Bliss.

**Echos de la Guerre**  
Comment les « Berta » tiraient sur Paris

Les autorités militaires bavaroises ont donné les renseignements suivants sur les canons à longue portée tirant sur Paris:

Les pièces furent construites avec des caucans de marine, munis d'une âme nouvelle. Cette transformation fut effectuée dans un temps relativement court. La préparation de tir dura de six à huit mois. Le calibre du canon était de 21 centimètres. Le poids du projectile 450 kilos. La charge à peu près identique. L'angle du canon, 65 degrés. Le projectile monte à 35 kilomè-

## La Révolution allemande

Le président de la République a répondu: Je suis heureux que Votre Majesté emporte un agréable souvenir de l'accueil que lui a fait le peuple de Paris.

La France a saisi avec joie l'occasion de témoigner à Votre Majesté ses sentiments de fidélité et de sympathie pour le Royaume-Uni et de célébrer la victoire remportée en commun par nos armées de terre et de mer. Elle sera aussi attachée dans la paix que dans la guerre à la cordiale alliance qui nous a permis d'abriter l'impérialisme allemand, de défendre nos droits respectifs et de sauver nos libertés.

Comme je l'ai dit à Votre Majesté, j'espère qu'il me sera possible d'aller avant peu de mois la remercier de son aimable visite et d'exprimer au noble peuple britannique l'immuable affection de la France.

**Allemagne et Autriche**  
UN RÉCIT DU COMTE CZERNIN

Pour répondre à ceux qui l'accusent d'avoir manqué des occasions de paix séparée et pour essayer (un peu tard) de rendre sympathique aux alliés, le comte Czernin, ancien ministre austro-hongrois des affaires étrangères, a fait un récit que l'agence Wolff transmet ainsi:

Le comte Czernin, peu après son entrée en fonctions, en 1917, déclara à Berlin, à l'empereur Guillaume, sur l'ordre de l'empereur Charles, que l'Autriche-Hongrie était à bout de ses forces militaires et économiques, et qu'elle ne pourrait guère prolonger la guerre au-delà de l'hiver. C'est pourquoi le comte Czernin insista auprès de l'empereur Guillaume en faveur de la paix, fut ce au prix de grands sacrifices. Pour sa part, l'Autriche-Hongrie se déclarait prête aux concessions les plus étendues.

Sans prendre personnellement parti, l'empereur renvoya le comte Czernin au G. Q. G., où eurent lieu des conférences avec Hindenburg et Ludendorff. Hindenburg demoura assez passif; c'est Ludendorff qui parla. En termes émus, le comte Czernin exposa la terrible situation de la monarchie et conclut en disant: « L'Autriche-Hongrie est à bout; elle ne peut plus continuer la lutte. »

Mais Ludendorff répondit: « Je suis d'avis que, se voir, le déplorable système de l'administration est cause de tendances pessimistes. Je suis prêt à en donner la preuve en établissant, pendant la durée de la guerre, des commissaires allemands à l'administration austro-hongroise. Vous verrez que tout cela marchera. »

Le comte Czernin se sentit profondément humilié de la réponse de Ludendorff et fit un rapport à l'empereur Charles qui, naturellement, repoussa une telle infamie dans l'administration intérieure de l'Autriche-Hongrie.

Peu après, le comte Czernin se rendit de nouveau au G. Q. G. allemand et laissa entendre, pour la première fois, la nécessité pour l'Autriche-Hongrie de conclure une paix séparée au cas où la guerre durerait encore longtemps. A ces paroles, Ludendorff se leva et dit, avec le plus grand sérieux: « Dites à l'empereur Charles que la voie à l'Autriche-Hongrie consiste une paix séparée, elle devra s'attendre à une déclaration de guerre de la part de l'Allemagne. Nous ne pouvons riposter à une pareille trahison qu'en ouvrant les hostilités. »

Le comte Czernin rompit alors l'entretien et retourna à Vienne, où il déclara à l'empereur: « Notre destin est lié à la vie et à la mort à celui de l'Allemagne. Nous ne pouvons faire autrement que de tenir à ses côtés. »

**Le Roi d'Angleterre à Paris**  
Deux Télégrammes

Le roi d'Angleterre a fait parvenir à M. Poincaré le télégramme suivant:

En conclusion de ma visite à Paris, je tiens à vous exprimer, Monsieur le Président, mes sentiments de profonde reconnaissance pour toutes les manifestations de cordiale amitié dont j'ai été l'objet, ainsi que mes vœux, tant de votre part que de celle du gouvernement de la République et du noble peuple de Paris, qui a supporté si vaillamment les épreuves de ces quatre années de guerre.

La magnifique accueil que j'ai reçu à Paris sera considéré, dans le Royaume-Uni et dans tous les territoires britanniques au-delà des mers, comme une preuve que la France apprécie à sa juste valeur les efforts que mon empire a faits pour la cause commune.

Le souvenir des heures passées dans la belle capitale de la France sera pour moi inoubliable. Je vous quitte convaincu une fois de plus que les liens qui unissent nos deux nations sont désormais indissolubles et qu'ils permettront de jouir en toute sécurité des bienfaits de la paix que la victoire de notre flotte et de nos armées de terre et de l'air nous ont assurés.

**La Bavière et la Paix**

On mande de Berne à l'Information que, suivant une nouvelle lancée par M. Scheidemann dans le « Vorwärts », des députés d'une « République allemande du sud » composée de la Bavière et des provinces rhénanes seraient allés à Strasbourg proposer à l'état-major français de négocier une paix séparée.

Scheidemann prétend que cette démarche a été motivée par la crainte inspirée aux Etats du sud par les tendances bolchevistes qui se manifestent à Berlin.

A Paris, on n'a encore reçu aucune confirmation de la nouvelle que M. Scheidemann a publiée avec empressement pour les besoins de sa politique. Rappellons simplement la déclaration de M. Kurt Eisner, chef du gou-

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.

Or, le bassin houiller de la Sarre, appartenant seulement depuis 1815 à l'Etat prussien, produit annuellement 13 millions de tonnes de charbon et il se trouve dans la zone que le traité de 1815 avait laissée à la France. Ne devons-nous pas, dès lors, demander que l'on nous rende l'ancien territoire de 1815?

Quels sont d'ailleurs les droits historiques de la France et ceux de la Prusse sur cette région?

Au traité de Westphalie (1648), la région de la Sarre tout entière, avec Sarrebrück et Sarrelouis, devint une province française, et Sarrelouis, la future patrie du maréchal Ney, fut fortifiée par Vauban. Par une clause du traité de Vervins (1637), Louis XIV céda Sarrebrück au duc de Lorraine, qui, en 1760, rétrocéda cette ville au prince de Nassau. En 1790, la première République reprit possession (à la demande des habitants) de toute la région de la moyenne Sarre que nous conservâmes jusqu'en 1814.

A cette époque, Sarrebrück et ses environs furent laissés à la France, pendant que la basse vallée de la Sarre fut donnée, pour la première fois, à la Prusse, qui, en 1815 nous fit envahir par Philippeville, Marimbou, le duché de Bouillon et se fit attribuer la région de Sarrebrück, y compris les houillères que nos ingénieurs avaient prospectées sur l'ordre de l'empereur.

Napoléon, voulant, en effet, affranchir la France de la dépendance de l'Angleterre au point de vue métallurgique, cherchait à tirer tout le parti possible du minerai de fer de Lorraine que l'on traitait déjà par le coke. Aussi, il chargea les ingénieurs Duhamel, Beaumont et Calmelet d'explorer à fond la vallée de la Sarre pour y reconnaître les gisements carbonifères. Les résultats de leurs recherches, qui durèrent quatre ans,

**Le Roi d'Angleterre à Paris**

Le roi d'Angleterre a fait parvenir à M. Poincaré le télégramme suivant:

En conclusion de ma visite à Paris, je tiens à vous exprimer, Monsieur le Président, mes sentiments de profonde reconnaissance pour toutes les manifestations de cordiale amitié dont j'ai été l'objet, ainsi que mes vœux, tant de votre part que de celle du gouvernement de la République et du noble peuple de Paris, qui a supporté si vaillamment les épreuves de ces quatre années de guerre.

La magnifique accueil que j'ai reçu à Paris sera considéré, dans le Royaume-Uni et dans tous les territoires britanniques au-delà des mers, comme une preuve que la France apprécie à sa juste valeur les efforts que mon empire a faits pour la cause commune.

Le souvenir des heures passées dans la belle capitale de la France sera pour moi inoubliable. Je vous quitte convaincu une fois de plus que les liens qui unissent nos deux nations sont désormais indissolubles et qu'ils permettront de jouir en toute sécurité des bienfaits de la paix que la victoire de notre flotte et de nos armées de terre et de l'air nous ont assurés.

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.

Or, le bassin houiller de la Sarre, appartenant seulement depuis 1815 à l'Etat prussien, produit annuellement 13 millions de tonnes de charbon et il se trouve dans la zone que le traité de 1815 avait laissée à la France. Ne devons-nous pas, dès lors, demander que l'on nous rende l'ancien territoire de 1815?

Quels sont d'ailleurs les droits historiques de la France et ceux de la Prusse sur cette région?

Au traité de Westphalie (1648), la région de la Sarre tout entière, avec Sarrebrück et Sarrelouis, devint une province française, et Sarrelouis, la future patrie du maréchal Ney, fut fortifiée par Vauban. Par une clause du traité de Vervins (1637), Louis XIV céda Sarrebrück au duc de Lorraine, qui, en 1760, rétrocéda cette ville au prince de Nassau. En 1790, la première République reprit possession (à la demande des habitants) de toute la région de la moyenne Sarre que nous conservâmes jusqu'en 1814.

A cette époque, Sarrebrück et ses environs furent laissés à la France, pendant que la basse vallée de la Sarre fut donnée, pour la première fois, à la Prusse, qui, en 1815 nous fit envahir par Philippeville, Marimbou, le duché de Bouillon et se fit attribuer la région de Sarrebrück, y compris les houillères que nos ingénieurs avaient prospectées sur l'ordre de l'empereur.

Napoléon, voulant, en effet, affranchir la France de la dépendance de l'Angleterre au point de vue métallurgique, cherchait à tirer tout le parti possible du minerai de fer de Lorraine que l'on traitait déjà par le coke. Aussi, il chargea les ingénieurs Duhamel, Beaumont et Calmelet d'explorer à fond la vallée de la Sarre pour y reconnaître les gisements carbonifères. Les résultats de leurs recherches, qui durèrent quatre ans,

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.

Or, le bassin houiller de la Sarre, appartenant seulement depuis 1815 à l'Etat prussien, produit annuellement 13 millions de tonnes de charbon et il se trouve dans la zone que le traité de 1815 avait laissée à la France. Ne devons-nous pas, dès lors, demander que l'on nous rende l'ancien territoire de 1815?

Quels sont d'ailleurs les droits historiques de la France et ceux de la Prusse sur cette région?

Au traité de Westphalie (1648), la région de la Sarre tout entière, avec Sarrebrück et Sarrelouis, devint une province française, et Sarrelouis, la future patrie du maréchal Ney, fut fortifiée par Vauban. Par une clause du traité de Vervins (1637), Louis XIV céda Sarrebrück au duc de Lorraine, qui, en 1760, rétrocéda cette ville au prince de Nassau. En 1790, la première République reprit possession (à la demande des habitants) de toute la région de la moyenne Sarre que nous conservâmes jusqu'en 1814.

A cette époque, Sarrebrück et ses environs furent laissés à la France, pendant que la basse vallée de la Sarre fut donnée, pour la première fois, à la Prusse, qui, en 1815 nous fit envahir par Philippeville, Marimbou, le duché de Bouillon et se fit attribuer la région de Sarrebrück, y compris les houillères que nos ingénieurs avaient prospectées sur l'ordre de l'empereur.

Napoléon, voulant, en effet, affranchir la France de la dépendance de l'Angleterre au point de vue métallurgique, cherchait à tirer tout le parti possible du minerai de fer de Lorraine que l'on traitait déjà par le coke. Aussi, il chargea les ingénieurs Duhamel, Beaumont et Calmelet d'explorer à fond la vallée de la Sarre pour y reconnaître les gisements carbonifères. Les résultats de leurs recherches, qui durèrent quatre ans,

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.

Or, le bassin houiller de la Sarre, appartenant seulement depuis 1815 à l'Etat prussien, produit annuellement 13 millions de tonnes de charbon et il se trouve dans la zone que le traité de 1815 avait laissée à la France. Ne devons-nous pas, dès lors, demander que l'on nous rende l'ancien territoire de 1815?

Quels sont d'ailleurs les droits historiques de la France et ceux de la Prusse sur cette région?

Au traité de Westphalie (1648), la région de la Sarre tout entière, avec Sarrebrück et Sarrelouis, devint une province française, et Sarrelouis, la future patrie du maréchal Ney, fut fortifiée par Vauban. Par une clause du traité de Vervins (1637), Louis XIV céda Sarrebrück au duc de Lorraine, qui, en 1760, rétrocéda cette ville au prince de Nassau. En 1790, la première République reprit possession (à la demande des habitants) de toute la région de la moyenne Sarre que nous conservâmes jusqu'en 1814.

A cette époque, Sarrebrück et ses environs furent laissés à la France, pendant que la basse vallée de la Sarre fut donnée, pour la première fois, à la Prusse, qui, en 1815 nous fit envahir par Philippeville, Marimbou, le duché de Bouillon et se fit attribuer la région de Sarrebrück, y compris les houillères que nos ingénieurs avaient prospectées sur l'ordre de l'empereur.

Napoléon, voulant, en effet, affranchir la France de la dépendance de l'Angleterre au point de vue métallurgique, cherchait à tirer tout le parti possible du minerai de fer de Lorraine que l'on traitait déjà par le coke. Aussi, il chargea les ingénieurs Duhamel, Beaumont et Calmelet d'explorer à fond la vallée de la Sarre pour y reconnaître les gisements carbonifères. Les résultats de leurs recherches, qui durèrent quatre ans,

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.

Or, le bassin houiller de la Sarre, appartenant seulement depuis 1815 à l'Etat prussien, produit annuellement 13 millions de tonnes de charbon et il se trouve dans la zone que le traité de 1815 avait laissée à la France. Ne devons-nous pas, dès lors, demander que l'on nous rende l'ancien territoire de 1815?

Quels sont d'ailleurs les droits historiques de la France et ceux de la Prusse sur cette région?

Au traité de Westphalie (1648), la région de la Sarre tout entière, avec Sarrebrück et Sarrelouis, devint une province française, et Sarrelouis, la future patrie du maréchal Ney, fut fortifiée par Vauban. Par une clause du traité de Vervins (1637), Louis XIV céda Sarrebrück au duc de Lorraine, qui, en 1760, rétrocéda cette ville au prince de Nassau. En 1790, la première République reprit possession (à la demande des habitants) de toute la région de la moyenne Sarre que nous conservâmes jusqu'en 1814.

A cette époque, Sarrebrück et ses environs furent laissés à la France, pendant que la basse vallée de la Sarre fut donnée, pour la première fois, à la Prusse, qui, en 1815 nous fit envahir par Philippeville, Marimbou, le duché de Bouillon et se fit attribuer la région de Sarrebrück, y compris les houillères que nos ingénieurs avaient prospectées sur l'ordre de l'empereur.

Napoléon, voulant, en effet, affranchir la France de la dépendance de l'Angleterre au point de vue métallurgique, cherchait à tirer tout le parti possible du minerai de fer de Lorraine que l'on traitait déjà par le coke. Aussi, il chargea les ingénieurs Duhamel, Beaumont et Calmelet d'explorer à fond la vallée de la Sarre pour y reconnaître les gisements carbonifères. Les résultats de leurs recherches, qui durèrent quatre ans,

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.

Or, le bassin houiller de la Sarre, appartenant seulement depuis 1815 à l'Etat prussien, produit annuellement 13 millions de tonnes de charbon et il se trouve dans la zone que le traité de 1815 avait laissée à la France. Ne devons-nous pas, dès lors, demander que l'on nous rende l'ancien territoire de 1815?

Quels sont d'ailleurs les droits historiques de la France et ceux de la Prusse sur cette région?

Au traité de Westphalie (1648), la région de la Sarre tout entière, avec Sarrebrück et Sarrelouis, devint une province française, et Sarrelouis, la future patrie du maréchal Ney, fut fortifiée par Vauban. Par une clause du traité de Vervins (1637), Louis XIV céda Sarrebrück au duc de Lorraine, qui, en 1760, rétrocéda cette ville au prince de Nassau. En 1790, la première République reprit possession (à la demande des habitants) de toute la région de la moyenne Sarre que nous conservâmes jusqu'en 1814.

A cette époque, Sarrebrück et ses environs furent laissés à la France, pendant que la basse vallée de la Sarre fut donnée, pour la première fois, à la Prusse, qui, en 1815 nous fit envahir par Philippeville, Marimbou, le duché de Bouillon et se fit attribuer la région de Sarrebrück, y compris les houillères que nos ingénieurs avaient prospectées sur l'ordre de l'empereur.

Napoléon, voulant, en effet, affranchir la France de la dépendance de l'Angleterre au point de vue métallurgique, cherchait à tirer tout le parti possible du minerai de fer de Lorraine que l'on traitait déjà par le coke. Aussi, il chargea les ingénieurs Duhamel, Beaumont et Calmelet d'explorer à fond la vallée de la Sarre pour y reconnaître les gisements carbonifères. Les résultats de leurs recherches, qui durèrent quatre ans,

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.

Or, le bassin houiller de la Sarre, appartenant seulement depuis 1815 à l'Etat prussien, produit annuellement 13 millions de tonnes de charbon et il se trouve dans la zone que le traité de 1815 avait laissée à la France. Ne devons-nous pas, dès lors, demander que l'on nous rende l'ancien territoire de 1815?

Quels sont d'ailleurs les droits historiques de la France et ceux de la Prusse sur cette région?

Au traité de Westphalie (1648), la région de la Sarre tout entière, avec Sarrebrück et Sarrelouis, devint une province française, et Sarrelouis, la future patrie du maréchal Ney, fut fortifiée par Vauban. Par une clause du traité de Vervins (1637), Louis XIV céda Sarrebrück au duc de Lorraine, qui, en 1760, rétrocéda cette ville au prince de Nassau. En 1790, la première République reprit possession (à la demande des habitants) de toute la région de la moyenne Sarre que nous conservâmes jusqu'en 1814.

A cette époque, Sarrebrück et ses environs furent laissés à la France, pendant que la basse vallée de la Sarre fut donnée, pour la première fois, à la Prusse, qui, en 1815 nous fit envahir par Philippeville, Marimbou, le duché de Bouillon et se fit attribuer la région de Sarrebrück, y compris les houillères que nos ingénieurs avaient prospectées sur l'ordre de l'empereur.

Napoléon, voulant, en effet, affranchir la France de la dépendance de l'Angleterre au point de vue métallurgique, cherchait à tirer tout le parti possible du minerai de fer de Lorraine que l'on traitait déjà par le coke. Aussi, il chargea les ingénieurs Duhamel, Beaumont et Calmelet d'explorer à fond la vallée de la Sarre pour y reconnaître les gisements carbonifères. Les résultats de leurs recherches, qui durèrent quatre ans,

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.

Or, le bassin houiller de la Sarre, appartenant seulement depuis 1815 à l'Etat prussien, produit annuellement 13 millions de tonnes de charbon et il se trouve dans la zone que le traité de 1815 avait laissée à la France. Ne devons-nous pas, dès lors, demander que l'on nous rende l'ancien territoire de 1815?

Quels sont d'ailleurs les droits historiques de la France et ceux de la Prusse sur cette région?

Au traité de Westphalie (1648), la région de la Sarre tout entière, avec Sarrebrück et Sarrelouis, devint une province française, et Sarrelouis, la future patrie du maréchal Ney, fut fortifiée par Vauban. Par une clause du traité de Vervins (1637), Louis XIV céda Sarrebrück au duc de Lorraine, qui, en 1760, rétrocéda cette ville au prince de Nassau. En 1790, la première République reprit possession (à la demande des habitants) de toute la région de la moyenne Sarre que nous conservâmes jusqu'en 1814.

A cette époque, Sarrebrück et ses environs furent laissés à la France, pendant que la basse vallée de la Sarre fut donnée, pour la première fois, à la Prusse, qui, en 1815 nous fit envahir par Philippeville, Marimbou, le duché de Bouillon et se fit attribuer la région de Sarrebrück, y compris les houillères que nos ingénieurs avaient prospectées sur l'ordre de l'empereur.

Napoléon, voulant, en effet, affranchir la France de la dépendance de l'Angleterre au point de vue métallurgique, cherchait à tirer tout le parti possible du minerai de fer de Lorraine que l'on traitait déjà par le coke. Aussi, il chargea les ingénieurs Duhamel, Beaumont et Calmelet d'explorer à fond la vallée de la Sarre pour y reconnaître les gisements carbonifères. Les résultats de leurs recherches, qui durèrent quatre ans,

**Le Bassin de la Sarre**

La guerre, en provoquant la crise du charbon, tout le monde a souffert au cours des derniers hivers, a fait sentir à beaucoup de Français, qui n'y songeaient guère, combien ce combustible, appelé par certains « le pain de l'industrie » est indispensable aux nations modernes. Malgré l'utilisation intense de la houille blanche, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, nous nous sommes trouvés, ainsi que nos alliés les Italiens, dans une étroite dépendance des importations de houilles anglaises, ainsi que de la capacité des transports fluviaux ou par voies ferrées, dans l'intérieur même de la France.

Avant 1914, notre pays ne produisait que les trois cinquièmes de sa consommation de houille et il devait importer le reste (21 millions de tonnes) d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne. Maintenant que nos mines du nord (Lens, Courrières, Anzin, etc.) sont inutilisables durant deux ou trois ans, nous dépendons encore plus de nos voisins, qu'avant la guerre, ce qui influera gravement sur nos charges, contribuant ainsi au maintien du prix élevé de la vie.

D'un autre côté, la réincorporation du bassin minier de Thionville, s'il va nous permettre de traiter en France les 22 millions de tonnes de minerai de fer qui produisent avant la guerre, va nécessiter l'emploi de 25 millions de tonnes de charbon pour le traiter, alors que la Lorraine annexée ne produit que 14 millions de tonnes de houille. Le déficit total (même lorsque les mines du nord auront repris leur plein rendement) sera donc au minimum de 35 millions de tonnes de charbon (21 millions d'avant 1914 plus les 14 millions nécessaires pour les hauts-fourneaux de Lorraine). Nous avons donc l'impérieux devoir de chercher, par tous les moyens, à combler ce déficit énorme.</